

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E30663 **VALABLE JUSQU'AU** 13/06/2025

> ÉDITÉ LE 13/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création: 13/03/1988

SARL Forme juridique :

Capital: 8 160

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC CHATEAUROUX 1988B00053

Siret: 344 331 368 00011

4399C Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 60800117

Code NACE:

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 60800117

Situation fiscale et sociale: A jour au 30/04/2024

Raison sociale: SARL VIOVI CHARPENTE COUVERTURE

139 RUE DES HERVAUX 36500 BUZANCAIS

Téléphone: 02 54 84 13 75

Portable : 06 28 51 72 39

Site Internet: www.viovi.fr F-mail · contact@viovi.fr

Responsabilité légale :

VIOVI LAURENT CO-GÉRANT / VIOVI DIDIER CO-GÉRANT

Fax:

Effectif moyen: 14 Tranche de classification: EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	15/06/2023
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	15/06/2023
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	15/06/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	31/01/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories		Date d'attribution
o Fenêtres de toit		15/06/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds		15/06/2023
o Isolation des murs par l'extérieur		31/01/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	All the state of t	15/06/2023
o Isolation des combles perdus		13/07/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT **DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE D'ORLEANS 959, RUE DE LA BERGERESSE CS 70606 45166 OLIVET CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. 1/1